# Données écologiques

## ► Le point positif

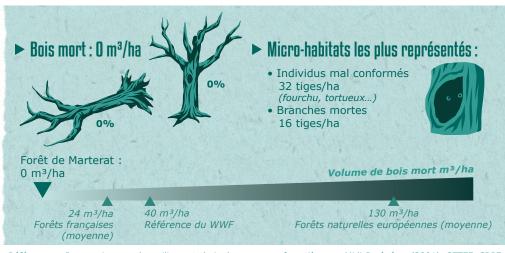
Comme évoqué précédemment, un certain nombre d'arbres présentent de gros défauts de qualité créant ainsi des microhabitats. Certains de ces arbres tarés, peu concurrentiels vis-àvis des arbres d'avenir, pourraient être conservés.

### ► Ce qui pourrait être amélioré

Le mélange des essences pourrait être plus important dans ce peuplement. Cela permettrait non seulement de varier les niches écologiques, mais également d'augmenter la proportion d'essences autochtones plus favorables aux espèces



Les espèces introduites, telles que le chêne rouge, sont associées à une biodiversité plus faible que les espèces indigènes : d'une part, le nombre d'espèces vivant sur ces arbres est plus faible, d'autre part, les espèces qu'on y trouve sont plus communes et moins spécialisées. C'est très sensible en particulier pour les lichens, les champignons mycorhiziens et les insectes phytophages. L'hypothèse avancée pour expliquer ce constat est que la faible ancienneté de l'arbre sur un territoire n'a pas laissé assez de temps aux espèces locales pour développer des mécanismes de spécialisation.







Plantation

Peuplement étudié: 4,3 ha Surface totale de la forêt : 49 ha











Ces terres sont dans la famille depuis des siècles. Avec la coordination de deux générations, on a établi une perspective possible pour une continuité familiale. Dans les plantations réalisées, nous avons toujours essayé d'introduire un mélange d'essences pour des questions de diversité et de répartition des risques. Nous aimons la forêt mais le paysage se referme et chasse l'homme : le cycle forestier est à l'échelle d'un homme, la forêt a besoin de l'intervention de l'homme, mais pas de sa présence. L'agriculture, elle, a un besoin permanent de la présence de l'homme.

M. Vuillier,

## Historique de la forêt et rétrospective de la gestion passée

Cette plantation mélangée de chênes rouges d'Amérique et de merisiers a été réalisée à l'hiver 1993/94 sur des terres agricoles. Le propriétaire a décidé de planter ces terrains car ceux-ci étaient excentrés par rapport à la propriété et n'étaient pas irrigables. Ne souhaitant pas les mettre en fermage, il a profité des aides avantageuses de l'époque (Etat/Europe/Région) pour les transformer en forêt.

Ces plantations ont bénéficié d'un désherbage mécanique (discage) entre les lignes de plantations, pour éviter le développement d'une végétation concurrente pour la ressource en eau. Deux

discages ont été réalisés au printemps, à 2-3 semaines d'intervalle, pendant 6 ans. A partir de la 7ème année, un seul discage a été suffisant : les plants faisaient 5 à 6 m de haut, le couvert se fermait et la végétation concurrente se développait beaucoup moins.

A partir de la 3ème année suivant la plantation, des tailles de formation et un élagage des troncs ont été réalisés tous les 2 à 3 ans pendant les 10 premières années. Au début, ces tailles ont été réalisées sur tous les plants, puis seulement sur les 110 plus belles tiges, jusqu'à 5,5 m de haut.

#### Le saviez-vous ?

Pour planter, un travail du sol est généralement nécessaire :

- Le sous-solage permet de casser la semelle de labour pour laisser circuler l'eau et permettre aux racines de pénétrer dans le sol.
- Le labour permet d'ameublir le sol sur 30 à 40 cm.
- Le discage concerne les 10 premiers centimètres du sol. Il permet de casser les mottes et facilite l'installation des plants.

# Données économiques



# 4

#### ► Bilan financier :

Le coût à l'hectare d'une telle plantation - entretien compris - est de  $3\,800\,$  EHT/ha pour les 7 à 8 premières années. Les subventions perçues à l'époque (Etat / Région / Europe) étaient de 75% pour la préparation du sol, la plantation et les 4 premières années d'entretien. A cela, s'est ajoutée une prime de perte de revenu agricole de  $175\,$  E/ha/an pendant  $10\,$  ans (Etat / Région ; cette prime a existé jusque dans les années 2000), et une subvention de  $50\%\,$  sur les tailles de formation (Europe).

Au final, ce reboisement a rapporté au propriétaire, grâce aux subventions, environ 600 €/ha.

## Données sylvicoles

### ► Pourcentage des essences

Les plants de chêne rouge ont été installés en 1994 à une densité de 800 plants/ha (espacement de 4,5 m par 2,8 m). Quelques merisiers épars complètent le peuplement.

Chêne rouge 93%
Merisier 7%

#### ► Diamètre des arbres



D'un diamètre moyen de 20 cm, le peuplement est régularisé dans les petits bois. Toutefois, la croissance est forte, puisqu'elle est d'un centimètre par an sur le diamètre (moyenne de 20 cm de diamètre en 20 ans).

#### Le saviez-vous ?

Originaire de l'est des Etats-Unis (c'est l'arbre symbole de l'Etat du New Jersey), le chêne rouge a été introduit en France au XVIIIème siècle dans les parcs d'ornement. Cette essence s'est généralisée comme espèce de reboisement forestier depuis les années 1980, car il pousse plus vite que les chênes européens. Toutefois, son utilisation en forêt est de plus en plus déconseillée, car il produit de nombreux glands dès l'âge de 20 ans et peut se montrer envahissant et se substituer aux chênes autochtones.

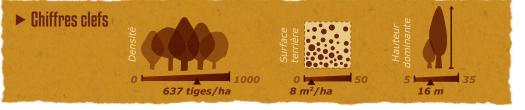
#### Oualité des arbres

La qualité du peuplement est très hétérogène avec certains bois très mal conformés contrebalancés par quelques tiges de belle qualité. Même si elles ne sont pas très nombreuses, elles permettent toutefois d'espérer entre 80 et 100 arbres/ha de belle qualité, soit de quoi constituer sereinement son peuplement final.



#### Le saviez-vous ?

Nouvellement planté en France, les débouchés du chêne rouge ne sont pas fixés. Bois de qualité, à croissance rapide et se travaillant bien, son utilisation commence à se développer, y compris en ébénisterie.



<sup>\*</sup> tous les pictogrammes et les termes techniques sont expliqués dans le glossaire